



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique du logement

Question écrite n° 106596

## Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur les propositions exprimées par la fondation Abbé Pierre dans son rapport annuel sur l'état du mal-logement. La fondation Abbé Pierre suggère l'instauration d'un fichier unique des logements insalubres, indécents ou dangereux qui permettrait le croisement de diverses informations et qui serait repris dans le cadre des plans locaux d'habitat (PLH) afin de mieux planifier les politiques d'éradication de l'habitat indigne. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 106596

**Rubrique :** Logement

**Ministère interrogé :** emploi, cohésion sociale et logement

**Ministère attributaire :** économie, finances et emploi

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 10 octobre 2006, page 10506